

Attention: eau contaminée – L'eau potable doit être bouillie



Zones touchées : Réseau communal d'Ormont-Dessus

L'eau doit être brièvement portée à ébullition (gros bouillons).

L'ébullition de l'eau garantit la destruction des éventuels germes pathogènes.

Il est en nécessaire de faire bouillir l'eau pour les usages suivants, en particulier :

- Boisson, préparation de boissons (p. ex. glaçons)
- Préparation de la nourriture
- Lavage des dents
- Raisons médicales (nettoyage des plaies, rinçage du nez, etc.)
- Vaisselle à la main
- Préparation de thé ou de café avec des appareils ménagers
- Lavage des fruits, des légumes, de la salade ou d'autres aliments
- Boisson pour les animaux domestiques sensibles

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau pour les lave-vaisselle (choisir le programme très haute température, au moins 80 °C), les nettoyages usuels, le rinçage des toilettes, pour la douche ou le lavage du linge en machine.

Recommandation sur le comportement à adopter :

Pour la boisson et l'alimentation des nourrissons, nous vous recommandons de consommer de l'eau en bouteille. Vous avez déjà consommé de l'eau contaminée? Si vous constatez l'apparition de fortes fièvres, de diarrhées et/ou de vomissements dans les 48 heures, consultez un médecin.

Situation et i nformations supplémentaires :

Le 01 juillet 2020 le laboratoire cantonal VD a constaté que le réseau de distribution d'eau potable avait été contaminé Nous mettons tout en œuvre pour revenir à une situation normale le plus rapidement possible; cette situation pourrait cependant perdurer pendant plusieurs jours. La population sera régulièrement informée de l'évolution de la situation. La présente recommandation de faire bouillir l'eau avant de la consommer se base sur les recommandations de l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Pour toutes questions, les services communaux sont atteignables au 024/492.00.28 ou 079/871.74.80
Des communiqués sont régulièrement publiés sur notre site internet : [www.ormont-dessus.ch].

Lieu et date

Les Diablerets, le 01 juillet 2020

Le chef de service

Didier Dupertuis

La secrétaire communale

Jelena Dacic